Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale
d'assurance qualité des expertises médicales COQEM

Rapport annuel 2024

de la Commission fédérale

d'assurance qualité des expertises médicales COQEM

Secrétariat spécialisé de la Commission fédérale
d'assurance qualité des expertises médicales COQEM
c/o Office fédéral des assurances sociales
Effingerstrasse 20
CH-3003 Bern
www.ekqmb.admin.ch

Contenu

1 Introduction 3

2 Commission et secrétariat spécialisé 3

2.1 Composition de la commission 3

2.1.1 Membres de la commission, par domaine de spécialisation 3

2.2 Direction et collaborateurs du secrétariat spécialisé 4

2.2.1 Équipe du secretariat spécialisé 4

3 Activités de l'année sous revue 4

3.1 Séances 4

3.2 Projets 5

3.2.1 Indicateurs de qualité (IQ) 5

3.2.2 Procédure d'évaluation par les pairs (PEP) 5

3.2.3 Suivi du projet de recherche sur la formation universitaire et postgrade 5

3.2.4 Enquête sur le sentiment d'équité des assurés 6

3.2.5 Analyse des statistiques publiques des expertises de l'assurance-invalidité 6

4 Publications et présentations 6

4.1 Publications 6

4.2 Présentations et contributions dans le cadre d'événements externes 7

5 Budget 7

1 Introduction

Dans ce rapport annuel, la Commission fédérale d'assurance qualité des expertises médicales (COQEM) fournit un aperçu de ses activités en 2024.

La COQEM a été instituée en 2022 par le Conseil fédéral en qualité de commission extraparlementaire. Ses tâches sont régies par l'art. 44 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) et par l'art. 7*p* de l'ordonnance sur la partie générale du droit des assurances sociales (OPGA). La tâche principale de la COQEM consiste à élaborer des recommandations en matière d'assurance qualité dans le domaine de l'expertise. Dans le cadre de son mandat légal, elle veille également au respect des critères énoncés à l'art. 7*p*, al. 1, OPGA par les experts et les organismes d'expertise.

La commission est rattachée au Département fédéral de l'intérieur (DFI) et se compose d'un président ou d'une présidente et de douze membres, nommés par le Conseil fédéral pour une durée de quatre ans. Les membres peuvent siéger au maximum douze ans. Sur le plan organisationnel, le secrétariat spécialisé de la COQEM est rattaché à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

2 Commission et secrétariat spécialisé

2.1 Composition de la commission

La commission se compose d'une présidence et de 12 membres, qui représentent différents domaines spécialisés pertinents pour les expertises médicales.

Mme Françoise Colombo-Thuillard, M. Stéphane Genevay et Mme Claudia Pascali ont démissionné de la COQEM au 1er janvier 2024. La COQEM et le secrétariat spécialisé remercient chaleureusement les membres sortants pour leur engagement et leur précieuse collaboration en 2022 et 2023.

Pour la période 2024-2027, le Conseil fédéral a nommé les nouveaux membres suivants : Mme Priska Bodmer, Mme Delphine Courvoisier et Mme Sibylle Käser Fromm.

La Commission est donc actuellement composée de 6 femmes (46,2 %) et de 7 hommes (53,8 %). Sur ses 13 membres, 6 sont germanophones (46,2 %), 6 sont francophones (46,2 %) et 1 est italophone (7,6 %).

2.1.1 Membres de la commission, par domaine de spécialisation

Présidence	Liebrenz Michael, Prof. Dr. med.
Sciences	Cattin Pierre, Prof. LLM
	Courvoisier Delphine, Prof. Dr.
Formation en médecine des assurances	Gabellon Isabelle, Dr. med.

Corps médical	Cerletti Maria, Dr. med. Gantenbein Andreas, Prof. Dr. med. Klöti Manuel, Dr. med.
Neuropsychologie	Bodmer Priska, dipl. psych.
Centres d'expertises	Bollag Yvonne, lic. iur.
Organisations d'aide aux patients et aux personnes handicapées	Käser Fromm Sibylle, lic. iur. Zürcher Marc, lic. iur.
Assurances sociales	Grab Josef, Dr. med. Petermann Boris, lic. iur.

2.2 Direction et collaborateurs du secrétariat spécialisé

Le secrétariat spécialisé était dirigé par M. Roman Schleifer depuis le 1er mai 2022. M. Schleifer a démissionné de cette fonction au 31 mars 2024. Mme Tania Urso a repris la direction du secrétariat spécialisé le 1er septembre 2024.

2.2.1 Équipe du secretariat spécialisé

Schleifer Roman, Dr. med.	Responsable du secrétariat spécialisé jusqu'au 31.3.2024
Urso Tania, Dr. med. univ.	Responsable du secrétariat spécialisé depuis le 1.9.2024
Braun Markus, Dr. phil.	Collaborateur scientifique
Jaquier Roman, lic. iur.	Juriste
Eichenberger Rachel	Spécialiste jusqu'au 31.7.2024

3 Activités de l'année sous revue

Suite à une recommandation de l'année précédente, la commission et son secrétariat spécialisé ont été confrontés à des développements importants et parfois exigeants, nécessitant un engagement accru en ressources.

3.1 Séances

En 2024, la COQEM a tenu six séances au total, ainsi que les séances des organes suivants :

- le groupe de travail sur la procédure d'évaluation par les pairs PEP (trois séances) ;
- le groupe de travail sur les enquêtes auprès des assurés sur la situation d'expertise (deux séances) ;
- le groupe d'accompagnement du projet de recherche sur la formation universitaire et postgrade des médecins à l'évaluation et à l'expertise de la capacité de travail (trois séances).

3.2 Projets

3.2.1 Indicateurs de qualité (IQ)

Les indicateurs de qualité sont des « instruments de mesure » destinés à surveiller et à évaluer la qualité des expertises médicales. Ils doivent aider à identifier les domaines potentiellement problématiques qui nécessitent un examen approfondi. En 2023, la COQEM a développé six indicateurs de qualité qui ont été publiés le 24 janvier 2024 sur le site web de la commission[1] ainsi que dans un article de la CHSS[2].

3.2.2 Procédure d'évaluation par les pairs (PEP)

L'étude pilote sur l'utilisation de la procédure d'évaluation par les pairs pour l'évaluation des expertises médicales s'est achevée avec succès à l'automne 2023.

Sur la base des résultats, le catalogue de questions PEP a été révisé et adapté aux indicateurs de qualité de la COQEM publiés au printemps 2024. Sa version actuelle, disponible gratuitement sur le site Internet[3] dans les trois langues nationales, répond aussi bien aux besoins de l'assurance qualité qu'à ceux de la formation postgrade et continue. La COQEM prévoit d'évaluer chaque année 100 expertises médicales par la PEP.

La première vague de recrutements de pairs évaluateurs a eu lieu au printemps 2024 via la plateforme de la Confédération simap.ch. Comme tous les postes n'ont pas pu être pourvus, la COQEM a décidé d'attribuer les mandats restants par une procédure de gré à gré conformément aux dispositions légales (art. 21, al. 2, let. a, LMP).

À la fin de l'année 2024, 12 pairs évaluateurs avaient été formés. Les évaluations d'expertises anonymisées ont été enregistrées. Le recrutement en vue de pourvoir les postes encore vacants se poursuivra en 2025.

3.2.3 Suivi du projet de recherche sur la formation universitaire et postgrade

En 2023, la COQEM avait décidé de lancer un projet de recherche sur la formation universitaire et postgrade des médecins dans le domaine de l'évaluation et de l'expertise de la capacité de travail et avait chargé la société Interface Politikstudien Forschung Beratung AG de le réaliser.

Au cours de l'année sous revue, le projet a été soutenu par un groupe d'accompagnement composé de membres de la COQEM ainsi que d'une représentante et d'un représentant de la FMH (Foederatio Medicorum Helveticorum). Le groupe s'est penché sur les principaux problèmes et sur les solutions à envisager.

Le rapport final établi par Interface est disponible. Il sera publié après consultation interne et évaluation technique par la commission.

[1] https://www.ekqmb.admin.ch/ekqmb/fr/home/empfehlungen/empfehlungen/indikatoren.html, consulté le 22.10.2025

[2] https://sozialesicherheit.ch/fr/expertises-medicales-des-indicateurs-pour-mesurer-la-qualite/, consulté le 22.10.2025

[3] https://www.ekqmb.admin.ch/ekqmb/fr/home/information/prv.html, consulté le 22.10.2025

3.2.4 Enquête sur le vécu de la situation d'expertise

Au cours de l'année sous revue, la COQEM a initié le développement d'une enquête visant à enregistrer systématiquement le sentiment subjectif exprimé par les assurés par rapport à leur expertise. Cette enquête, qui s'appuie sur une expertise commandée à Muschalla et al.[4], entend combiner des instruments déjà éprouvés, comme le Questionnaire de Bâle sur l'équité[5] ou l'enquête de satisfaction de la SUVA[6], avec des questions formulées spécialement aux fins de l'enquête.

3.2.5 Analyse des statistiques publiques des expertises de l'assurance-invalidité

Au cours de l'année sous revue, la COQEM a évalué la statistique[7] publiée en juillet 2024 par l'Office fédéral des assurances sociales OFAS concernant les expertises médicales de l'assurance-invalidité réalisées en 2023.

L'analyse révèle qu'en 2023, 11 875[8] expertises ont été demandées. Les expertises pluridisciplinaires représentent la plus grande part (43,7 %), tandis que le nombre d'expertises bidisciplinaires a nettement augmenté par rapport à 2022. En outre, il est frappant de constater qu'en ce qui concerne les études monodisciplinaires, plus de 86 % d'entre elles étaient des expertises psychiatriques. Seule une petite partie de l'ensemble des expertises (environ 8 %) a été réalisée par des hôpitaux ou des centres hospitaliers universitaires.

En établissant un lien avec les données de MedReg[9], le registre officiel des professions médicales autorisées en Suisse, il a en outre été possible de constater que les médecins spécialistes effectuant des expertises ont en moyenne nettement plus d'expérience professionnelle que leurs collègues qui n'en font pas.

4 Publications et présentations

4.1 Publications

- Schleifer, R. ; Braun, M. ; Liebrenz, M. (2024). Expertises médicales : des indicateurs pour mesurer la qualité. Dans : Sécurité sociale CHSS, 23 janvier 2024[10].
- Schleifer, R. ; Liebrenz, M. (à paraître). Beurteilung der Arbeitsfähigkeit in der Psychiatrie. Dans : Beurteilung von Arbeitsunfähigkeit, éditions Schulthess.
- Manuel de procédure d'évaluation par les pairs (PEP)[11].

[4] https://www.ekqmb.admin.ch/dam/ekqmb/fr/dokumente/FR%20Gutachten_Probandenfeedback_Muschalla%20230303%20d%C3%A9f.pdf.download.pdf/FR%20Gutachten_Probandenfeedback_Muschalla%20230303%20d%C3%A9f.pdf, consulté le 22.10.2025

[5] https://www.suva.ch/fr-ch/accident/pour-les-fournisseurs-de-prestations/suva-medical/publications/2021/mars/questionnaire-de-bale-sur-l-equite-qbi?lang=fr-CH#state=%5Banchor-A3BC7855-EE63-46BF-B35E-C01ED52CB176%5D, consulté le 22.10.2025

[6] https://www.suva.ch/fr-ch/autoportrait/la-suva/enquetes?lang=fr-CH#state=%5Banchor-2DBB5FCA-B411-4DA7-9313-5EF35EA41234%5D, consulté le 22.10.2025

[7] https://www.bsv.admin.ch/dam/bsv/fr/dokumente/iv/uebersichten/SuisseMEDAP%20-%20medizinische%20Gutachterstellen/jahresbericht-gutachten-iv-2023.pdf.download.pdf/Rapport%20annuel%202023.pdf, consulté le 22.10.2025

[8] Propre évaluation (délimitation sans cas de test) : 11 875. Valeur officielle selon le rapport annuel de l'Office fédéral : 11 879. Différence : 4 cas (≈0,034 %).

[9] https://www.healthreg-public.admin.ch/medreg/search, consulté le 22.10.2025

[10] https://sozialesicherheit.ch/fr/expertises-medicales-des-indicateurs-pour-mesurer-la-qualite/, consulté le 22.10.2025

[11] https://www.ekqmb.admin.ch/dam/ekqmb/fr/dokumente/2024-04-30%20F%20Manuel%20Peer%20Review%20def.pdf.download.pdf/2024-04-30%20F%20Manuel%20Peer%20Review%20def.pdf, consulté le 22.10.2025

Élaboré par un groupe d'experts sur mandat de l'assurance-invalidité fédérale de l'OFAS, 2020 ; révisé par le secrétariat spécialisé de la Commission fédérale d'assurance qualité des expertises médicales (COQEM), 2024.

- Catalogue de questions de contrôle par les pairs : expertises par discipline[12]
  Élaboré par un groupe d'experts sur mandat de l'assurance-invalidité fédérale de l'OFAS, 2020 ; révisé par le secrétariat spécialisé de la Commission fédérale d'assurance qualité des expertises médicales (COQEM), 2024.
- Catalogue de questions pour le contrôle de l'expertise par les pairs : Appréciation générale interdisciplinaire[13].
  Élaboré par un groupe d'experts sur mandat de l'assurance-invalidité fédérale de l'OFAS, 2020 ; révisé par le secrétariat spécialisé de la Commission fédérale d'assurance qualité des expertises médicales (COQEM), 2024.

4.2 Présentations et contributions dans le cadre d'événements externes

- Liebrenz, M. Zivilrechtliche und sozialrechtliche Grundlagen der Begutachtung (bases de droit civil et de droit social de l'expertise), Université de Zurich / clinique psychiatrique universitaire de Zurich, 23.1.2024
- Schleifer, R. ; Braun, M. Présentation de la COQEM, soirée thématique UP Zürich, 6.2.2024
- Schleifer, R. ; Braun, M. Présentation de la COQEM, office AI d'Argovie, Aarau, 12.3.2024
- Liebrenz, M. Gutachtensqualität – eine never-ending story (qualité des expertises – une histoire sans fin), 20e congrès sur l'invalidité, Lenzbourg, 19.3.2024
- Liebrenz, M. Einblicke in die Arbeit der Qualitätssicherungskommission (aperçu du travail de la commission d'assurance qualité), Sozialversicherungsrechtstagung (journée du droit des assurances sociales), Lucerne, 14.5.2024
- Liebrenz, M. Qualitätsindikatoren bei der Bewertung medizinischer Begutachtungen (indicateurs de qualité dans l'évaluation des expertises médicales), Fachtagung Personenschaden (colloque sur le dommage corporel), Thoune, 29.8.2024
- Bollag, Y. ; Gabellon, I. Présentation de la COQEM, SIM-Fortbildungstagung (journée de formation continue SIM), Olten, 31.10.2024

5 Budget

Le budget ordinaire de la COQEM pour l'année sous revue s'est élevé à 1 203 200 francs. Il a été utilisé pour couvrir les frais de personnel du secrétariat spécialisé, pour financer les tâches courantes de la commission et du secrétariat spécialisé, de même que pour réaliser des projets et des mandats externes. Compte tenu du besoin réduit en moyens financiers au cours de l'année sous revue, dû à des postes temporairement vacants et à des mandats encore non attribués dans le domaine PEP, nous renonçons à une ventilation détaillée du budget. Les fonds inutilisés ont été restitués à l'Office fédéral des assurances sociales. Pour l'année 2025, la COQEM dispose d'un budget de 988 300 francs.

[12] https://www.ekqmb.admin.ch/dam/ekqmb/fr/dokumente/2024-04-30%20F%20Pr%C3%BCffragenkatalog%20Fachgutachten%20def.pdf.download.pdf/2024-04-30%20F%20Pr%C3%BCffragenkatalog%20Fachgutachten%20def.pdf, consulté le 22.10.2025

[13] https://www.ekqmb.admin.ch/dam/ekqmb/fr/dokumente/2024-04-30%20F%20Pr%C3%BCffragenkatalog%20Gesamtgutachten%20def.pdf.download.pdf/2024-04-30%20F%20Pr%C3%BCffragenkatalog%20Gesamtgutachten%20def.pdf, consulté le 22.10.2025